CNER

FÉDÉRATION DES AGENCES
D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

# DES AMBITIONS À L'ACTION

# Table des matières


**Édito du Président** ..... 3

**Temps forts 2025** ..... 4

**Le conseil d'administration** ..... 6

**Le bureau** ..... 7

**L'équipe** ..... 7

**Les orientations stratégiques** ..... 8
- Une feuille de route collective ..... 8
- Les cinq objectifs prioritaires ..... 8

**REPRÉSENTER ET VALORISER** ..... 9
- Le manifeste ..... 10
- La représentation auprès des pouvoirs publics ..... 10
- Les autres actions de valorisation du réseau ..... 11
- Les déplacements du CNER ..... 12
- La communication et les relations presse ..... 12

**ANIMER ET FÉDÉRER** ..... 14
- Nos membres associés : des partenaires structurants ..... 15
- Exemples de contributions en 2025 ..... 15
- Des collaborations élargies ..... 15
- La vie du réseau ..... 16
- Les instances ..... 16
- Les temps de convivialité et d'échanges du réseau ..... 16
- Les clubs métiers et groupes de travail ..... 17
- Les webinaires ..... 18
- Le Forum DEV&CO 2025 ..... 19

**INFORMER LE RESEAU** ..... 22
- Connaissance du réseau ..... 23
- Attractivité, innovation, législation... les autres sujets 2025 ..... 23
- Animation du site internet ..... 23

**FORMER LES DÉVELOPPEURS** ..... 24
- Les formations sur mesure et décentralisées ..... 25
- La certification Qualiopi ..... 25

**ACCOMPAGNER ET CONSEILLER** ..... 26
- Les principales problématiques ..... 27
- Les missions 2025 ..... 27

**CNER COLLECTIVITÉS** ..... 29
- Chiffres clés et avantages ..... 29
- Les services inclus ..... 29

**L'ACTUALITÉ 2025 EN PHOTOS** ..... 30

**Le CNER – Coordonnées** ..... 31

## ÉDITO DU PRÉSIDENT

# DES AMBITIONS À L'ACTION

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 5 mars 2025, vous m'avez fait l'honneur de me confier la présidence du CNER pour le mandat 2025-2028. Je tiens, en ouverture de ce rapport d'activité, à remercier très sincèrement l'ensemble des adhérents ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur confiance. Cette confiance m'oblige. Elle engage une responsabilité collective à la hauteur des enjeux auxquels nos territoires sont aujourd'hui confrontés.

Le rapport d'activité 2024 s'intitulait *« Nouvelle ère, nouvelles ambitions »*. Dès le début de ce nouveau mandat, j'ai souhaité que nous franchissions une étape supplémentaire : celle du passage résolu **des ambitions à l'action**.

C'est dans cet esprit que, dès mon élection, j'ai tenu à réunir les territoires à l'occasion de deux séminaires stratégiques. Leur objectif était clair : coconstruire, avec les territoires, une feuille de route fidèle aux attentes du réseau, ancrée dans le réel, et tournée vers l'efficacité. De ces échanges exigeants et engagés sont ressortis cinq grands objectifs structurants, déclinés en actions à court, moyen et long terme, que vous retrouverez dans les orientations stratégiques de ce rapport.

Sans attendre, ces orientations ont commencé à se traduire concrètement. L'équipe s'est renforcée en expertise afin de mieux répondre aux besoins des territoires. Des rendez-vous réguliers des directions ont été mis en place pour structurer le dialogue stratégique au sein du réseau. Les travaux de constitution d'un collège parlementaire ont été engagés pour renforcer notre capacité d'influence. Un déplacement dans des territoires ultra-marins est venu réaffirmer l'unité et la diversité de notre réseau. Le Bureau et les vice-présidents sont pleinement en ordre de marche, mobilisés autour de priorités partagées.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte que nous ne pouvons ignorer. La période est difficile pour notre réseau : les baisses budgétaires se succèdent, fragilisant les capacités d'action des agences et, plus largement, l'ingénierie territoriale de proximité. Face à cette réalité, le CNER ne se résigne pas. Dès les premiers mois du mandat, j'ai tenu à sensibiliser les pouvoirs publics — ministres, parlementaires, opérateurs de l'État — à la nécessité de préserver et de reconnaître le rôle stratégique des agences d'attractivité et de développement économique. Elles sont des acteurs indispensables de la cohésion territoriale, de l'investissement, de l'emploi et des transitions.

Plus que jamais, notre responsabilité collective est de démontrer, par l'action, l'utilité et l'impact de notre réseau.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous pour poursuivre, ensemble, cette trajectoire.

**Le Président**



**Jalil Benabdillah**

# TEMPS FORTS 2025

## 20 et 25 février 2025

### Le CNER reçu par deux ministères

Le 20 février 2025, **Mathieu Dejouy**, délégué général du CNER, a rencontré **François Rebsamen**, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, président démissionnaire du CNER. Le 25 février 2025, il a rencontré le cabinet de **Laurent Saint-Martin**, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger.

## 17 avril 2025

### Une nouvelle identité graphique

La nouvelle identité graphique du CNER et son nouveau site internet sont dévoilés !

## 15 mai 2025

### Lancement du club innovation

À la demande du réseau, le CNER a lancé un nouveau club métier : le club innovation, dont la première réunion s'est tenue le jeudi 15 mai. Près de 20 participants ont répondu présents pour ce lancement.

JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN

## 5 mars 2025

### Assemblée générale, présence de Laurent Saint-Martin et Jalil Benabdillah, élu président du CNER

À l'occasion de l'Assemblée générale, **Laurent Saint-Martin**, alors ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, a salué le rôle du CNER et des agences. En parallèle, **Jalil Benabdillah,** auparavant vice-président de la fédération, a été élu président du CNER et le bureau de l'association a été nommé.

## 4 juin 2025

### Étude sur l'évolution des facteurs d'attractivité

Cette étude, fruit d'une collaboration avec **Lise Bourdeau-Lepage** depuis près d'un an, est dévoilée en juin 2025 et fait état des nouveaux facteurs d'attractivité des territoires.

## 26 juin 2025

### Journée des clubs

La journée des clubs a été organisée le 26 juin 2025 à la Maison de la Nouvelle Aquitaine avec près de 50 participants.

## 18 septembre 2025
### Tournée ultramarine
Pour la première fois depuis sa création en 1952, le président du CNER a conduit une tournée officielle en Outre-mer. Son président, **Jalil Benabdillah**, accompagné de **Mathieu Dejouy**, délégué général, ont rencontré les présidents des collectivités de Guyane, de Martinique et de Guadeloupe.

## 8 septembre 2025
### Manifeste sur l'ingénierie territoriale de proximité
Le CNER publie un Manifeste afin d'alerter sur les défis actuels et valoriser l'utilité d'une ingénierie territoriale de proximité.

## 10 décembre 2025
### Petit-déjeuner au SIMI 2025
C'est sur le stand d'ONLYLYON&CO que le CNER a organisé un petit-déjeuner en invitant ses adhérents et membres associés. **Mathieu Dejouy** a rappelé le rôle de la fédération et **Cindy Emond** a présenté les résultats de l'étude sur l'évolution des facteurs d'attractivité.

JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE

## 13 et 14 novembre 2025
### Forum DEV&CO à Montpellier
Une 8ème édition organisée à Montpellier sur le thème de « Faire territoires, faire alliance : transitions, entreprises, investissements ». Près de 300 participants et 80 intervenants sont venus pour échanger sur des sujets d'actualité !

## 25 novembre 2025
### Observatoire Agences & Performance édition 2025
CNER a fusionné l'observatoire des agences et le baromètre des investissements endogènes en France pour n'en faire qu'une seule et même publication : l'observatoire Agences & Performance édition 2025. Il valorise le réseau d'agences et ses résultats.

# Le conseil d'administration

Le conseil d'administration joue un rôle clé dans la gouvernance et l'orientation stratégique de la fédération. Les administrateurs participent aux décisions structurantes du CNER, contribuent à la définition des grandes orientations et accompagnent la mise en œuvre des actions :



### Auvergne Rhône Alpes

- **M. Philippe VALENTIN** (ONLYLYON&CO)
- **Mme Mélina HÉRENGER** (Grenoble Alpes)
- **M. Jacques BLANCHET** (Auvergne Rhône-Alpes Entreprises – ARAE)

### Bourgogne-Franche-Comté

- **M. Arnaud MARTHEY** (Agence Économique Bourgogne-Franche-Comté – AER BFC)
- **Mme Danielle JUBAN** (Dijon Bourgogne Invest)

### Bretagne

- **M. Frédéric TERTRAIS** (Agence d'attractivité et de développement de Redon agglomération)

### Corse

- **M. Gilles GIOVANNANGELI** (ADEC)

### Grand Est

- **M. Laurent RICHE** (ADIRA)
- **M. Patrick WEITEN** (Moselle Attractivité)

### Hauts-de-France

- **M. Luc DOUBLET** (Nord France Invest - NFI)
- **M. Patrice VERGRIETE** (Écosystème D)

### Île-de-France

- **Mme Alexandra DUBLANCHE** (Choose Paris Region)
- **M. Gérard EUDE** (Descartes Développement Innovation)
- **M. Philippe SUEUR** (CEEVO)

### Normandie

- **M. Thomas ELEXHAUSER** (Eurêka)
- **M. Edouard PHILIPPE** (Le Havre Seine Développement)

### Occitanie

- **M. Jean-Claude DARDELET** (Toulouse Team)
- **M. Jalil BENABDILLAH** (AD'OCC)

### Pays de la Loire

- **Mme Nicole BOUILLON** (Laval Économie)
- **Mme Christelle MORANÇAIS** (Agence régionale des Pays de la Loire Solutions&Co)

### Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- **M. Bernard DEFLESSELLES** (Provence Promotion)
- **M. Bernard KLEYNHOFF** (RisingSUD)
- **M. Jacques RICHIER** (Team Nice Côte d'Azur – TNCA)

### Outre-Mer

- **M. Pascal PLANTE** (La Réunion Développement)
- **M. Alexandre VENTADOUR** (Martinique Développement)

# Le bureau



**Jalil Benadbillah**
Président du CNER

**Alexandre Ventadour**
Vice-Président (Outre-Mer et modernisation du réseau)

**Danielle Juban**
Vice-Présidente (Relations institutionnelles)

**Jean-Claude Dardelet**
Vice-Président (Europe et International)

**Laurent Riche**
Secrétaire général

**Mélina Hérenger**
Trésorière

# L'équipe



**Mathieu Dejouy**
Délégué général
*m.dejouy@cner-france.com*



**Lucas Finet**
Responsable développement, partenariats et expertise
*lfinet@cner-france.com*



**Laurence Lanne**
Responsable administratif et formations
*llanne@cner-france.com*



**Anaïs Marques**
Responsable communication, relations presse et animation du réseau
*a.marques@cner-france.com*



**Vincent Gollain**
Directeur études et expertise
*v.gollain@cner-france.com*



**Margo Henriol**
Chargée de communication digitale
*communication@cner-france.com*



**Cindy Emond**
Responsable études, publications et contenus éditoriaux
*c.emond@cner-france.com*

# Les orientations stratégiques

## Une feuille de route collective

À la suite de l'élection de Jalil Benabdillah à la présidence du CNER, la fédération a engagé, avec l'ensemble de son réseau, un travail de co-construction afin de définir des orientations stratégiques claires pour les trois années à venir.

Issues de deux séminaires réunissant les directions et présidences d'agences, la feuille de route 2025–2028 repose donc sur une ambition partagée autour d'une promesse forte :

> **Fédérer, outiller et incarner un réseau d'agences plus influent, plus structuré et plus reconnu, pour que le développement territorial retrouve pleinement sa place dans le projet national, européen et international.**

## Les cinq objectifs prioritaires

**Affirmer le positionnement du CNER** : renforcer les actions de visibilité et de lobbying auprès des élus et des décideurs nationaux, structurer des relais parlementaires et institutionnels, renforcer la représentation des outre-mer, œuvrer à la reconnaissance d'intérêt général des agences ;

**Renforcer les sources de financement** : développer de nouveaux partenariats financiers, répondre à des appels à projets nationaux et européens, enrichir l'offre de formation et valoriser la production de données du réseau ;

**Garantir un rôle de porte-parole engagé** : produire des outils stratégiques et de plaidoyer (baromètre, manifeste), développer des partenariats médias et positionner durablement le CNER comme un acteur de référence sur les sujets relatifs au développement territorial ;

**Être un outil d'accompagnement** : proposer des outils concrets (formations, référentiels, plateformes, benchmarks) et accompagner la montée en compétences des agences face aux nouveaux enjeux et métiers ;

**Maintenir le CNER comme un lieu de partage** : renforcer les clubs métiers, développer des espaces d'échanges physiques et numériques (rendez-vous réguliers avec les directions et présidences des agences, plateforme de partage inter-agences, journées régionales, tournée nationale des agences avec les préfets, etc.).

➥ Des orientations qui engagent le CNER à transformer en profondeur son rôle, ses outils et sa posture, en lien avec les attentes exprimées par le réseau.

# 01

# REPRÉSENTER ET VALORISER

**En 2025, le CNER a renforcé son rôle de porte-parole des agences de développement économique et d'attractivité auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels. Grâce à cette mobilisation, le réseau a gagné en visibilité et en influence dans les débats publics.**

## LE MANIFESTE

Au cours du premier semestre, le CNER a travaillé à la rédaction d'un manifeste pour valoriser l'ingénierie territoriale de proximité. Le manifeste du CNER souligne l'importance de cette ingénierie **pour renforcer la compétitivité et la résilience économique de la France**.

Face aux défis actuels, il plaide pour **un accompagnement local des entreprises**, la **formation des développeurs économiques** et **l'évaluation de l'action territoriale** selon des critères durables, sociaux et technologiques.

Ce document a été dévoilé par le CNER le 8 septembre 2025, avec une partie contextuelle rédigée par EY.

## LA REPRÉSENTATION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Le CNER, représenté par **Mathieu Dejouy**, délégué général, a été reçu par deux ministères en début d'année. **François Rebsamen**, président démissionnaire du CNER, alors **ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation** (jusqu'à septembre 2025), a reçu le CNER le 20 février 2025. C'est l'occasion pour **Mathieu Dejouy** de l'alerter sur les baisses budgétaires actuellement constatées dans le réseau, un réel risque pour le développement économique local.

Le 25 février 2025, c'est le cabinet du **ministre délégué au Commerce extérieur et des Français de l'étranger** qui a reçu la fédération. Le CNER a réaffirmé sa volonté de travailler en synergie avec l'État et ses opérateurs afin de simplifier les démarches pour les investisseurs et de renforcer les dynamiques locales, essentielles pour maintenir l'attractivité de la France à l'échelle européenne et mondiale. L'idée d'un groupe de travail agences/ministère/Business France a été proposée dans le but d'assurer un discours commun pour l'attractivité de la France et de travailler sur des actions communes en marge d'événements internationaux comme le MIPIM.

D'ailleurs, **Laurent Saint-Martin** a tenu à être présent à l'Assemblée générale du CNER, à la suite de l'élection du nouveau président et de ses administrateurs. Il a rappelé le rôle essentiel de la fédération et des agences pour valoriser la résilience et l'attractivité des territoires :

> **« Dans ces moments où il peut y avoir de l'incertitude, de l'instabilité ou des turbulences internationales fortes, rien de tel que la force de territoires. Si je devais donner un titre à mon intervention, je dirais : Le CNER plus que jamais. »**
>
> **Laurent-Saint-Martin**







En début d'année, le CNER a été **auditionné par le Sénat** dans le cadre d'une mission d'information sur l'ingénierie des collectivités territoriales en matière de développement économique. Le CNER a représenté les actions, le rôle et le fonctionnement des agences de développement économique à tous les échelons. À cette occasion, la fédération a de nouveau alerté sur les baisses de budgets dans les agences et les conséquences pour le développement territorial.

En mars 2025, le CNER a été auditionné par **la Cour des comptes sur les agences** et leur rôle dans les politiques publiques territoriales, ainsi que son propre rôle d'études et de prospective. L'échange s'est prolongé sur les conclusions de l'étude sur l'évolution des facteurs d'attractivité des territoires, qui était alors en cours de rédaction.

## LES AUTRES ACTIONS DE VALORISATION DU RÉSEAU

Le CNER était invité à participer **aux rencontres internationales organisées le 1er avril 2025 chez Business France**. **Jalil Benadbillah**, président du CNER, y est intervenu lors de la table ronde « l'aéronautique / spatial : filière d'excellence accompagnée à 36 degrés » avec le retour d'expérience de la stratégie régionale pour dynamiser les filières industrielles et technologiques.

Le 10 juin 2025, Business France, en partenariat avec le CNER, accueillait un **séminaire dédié aux enjeux et perspectives du secteur des Datacenters**. Organisé dans un contexte de forte croissance et de déploiement accéléré de ces infrastructures, cet événement a réuni de nombreux acteurs de la filière autour de thématiques clés : transition énergétique, fiscalité, dynamique du marché et implications territoriales.

Le 16 mai 2025, la fédération intervenait à l'occasion de la **3ème édition du Sommet de la Mesure d'Impact** organisée **par Impact Tank**, au Conseil économique, social et environnemental (CESE) à Paris. Le CNER a d'ailleurs contribué au rapport « Impacts territoriaux des acteurs du développement économique » après plusieurs groupes de travail.

Aussi, le Président s'est exprimé durant un colloque le 8 septembre 2025, organisé par le Sénat, **« Construire l'industrie de demain », durant une table ronde sur « La relance industrielle, fer de lance de l'attractivité et de l'aménagement des territoires »,** avec la CPME Nationale et ACC (Automotive Cells Compagny).

Enfin, le délégué général a été auditionné par le groupe de travail sur la RSE (Responsabilité territoriale des entreprises) **auprès du Haut-Commissariat de la Stratégie et au Plan,** le 25 novembre 2025. Ce fut l'occasion de mettre, une nouvelle fois, en valeur le travail du réseau en la matière.



## LES DÉPLACEMENTS DU CNER

Du 10 au 16 septembre 2025, le CNER est parti **à la rencontre de certains territoires ultramarins. C'est une première pour un président de la fédération.** Objectif : renforcer ses liens avec les agences locales, soutenir les stratégies de développement économique et touristique, et affirmer la place stratégique des Outre-mer dans la feuille de route nationale. La tournée a débuté en Guyane, s'est poursuivie en Martinique puis en Guadeloupe. Ce dernier territoire a annoncé la création d'une agence de développement économique.



Avec cette mission, le CNER affirme sa volonté de donner une place centrale aux Outre-mer dans sa feuille de route 2025-2028.

Enfin, le CNER a organisé avec l'agence Grenoble Alpes **une délégation française au Québec**. L'objectif était d'initier et consolider les collaborations entre territoires français et québécois. Cette mission exploratoire a permis d'aborder **des thématiques liées aux enjeux économiques, technologiques et sociétaux majeurs** pour les années à venir : IA responsable, accélération des technologies propres, innovation en santé, acceptabilité sociale des projets de transformation.




## LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PRESSE

### Une identité renouvelée, un site repensé

En avril 2025, le CNER a dévoilé sa nouvelle identité visuelle et son site internet entièrement repensé, concrétisant plusieurs mois de travail dédiés à la modernisation de son image et de ses outils. Cette nouvelle charte graphique, plus claire et dynamique, s'accompagne d'un site offrant une navigation intuitive, fluide et mieux adaptée aux besoins du réseau. **Cette dynamique se poursuivra en 2026 avec un changement de nom** destiné à renforcer l'identité de la fédération et à affirmer sa position stratégique auprès des agences et des territoires qu'elle accompagne.

### Une réorganisation des newsletters désormais plus claires, ciblées et régulières

Depuis octobre 2025, le CNER a repensé son dispositif de newsletters pour mieux répondre aux



attentes du réseau et rendre ses communications plus lisibles. Les envois sont désormais organisés autour de rendez-vous mensuels et ciblés :

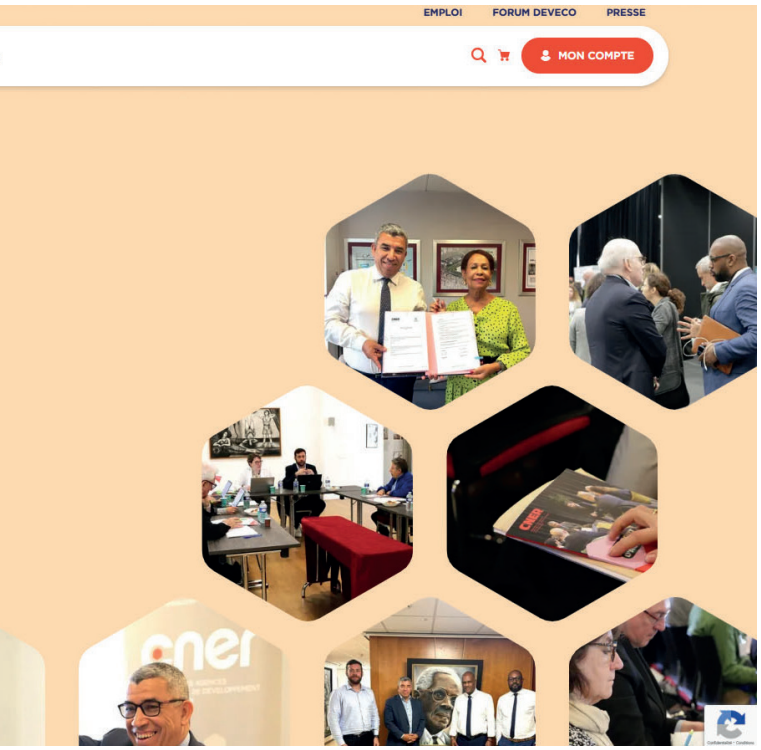
- **CNER Info** : cette newsletter, envoyée la première semaine du mois, présente l'actualité du réseau, les temps forts de la fédération, des vidéos témoignages, ainsi qu'une veille thématique et législative ;
- **CNER Formation** : cette newsletter, envoyée la deuxième semaine du mois, propose le calendrier des formations, des retours d'expérience, et des portraits ou témoignages de formateurs ;
- **CNER Agenda** : cette newsletter, diffusée la dernière semaine du mois, recense les événements du réseau et du CNER, ainsi que les replays disponibles ;
- **CNER Publications** : cette newsletter trimestrielle met en avant les études et publications de la fédération.

## 53 retombées presse et des journaux télévisés

Le CNER a considérablement renforcé sa visibilité dans les médias, avec **53 retombées presse** recensées en 2025 dans des médias comme *La Gazette des Communes*, *Les Echos*, *Localtis* ou encore *Le Courrier des Maires*. Il s'agit d'une année record pour la fédération. Cette dynamique illustre le renforcement d'un travail de relations presse soutenu et construit dans la durée. En effet, le CNER tend à s'affirmer de plus en plus comme un acteur de référence.

Les sujets ayant particulièrement retenu l'attention des médias incluent entre autres : le **Forum DEV&CO**, **l'élection du président**, la **publication de l'étude sur l'évolution des facteurs d'attractivité des territoires**, et les interventions de **Mathieu Dejouy**, délégué général, et de **Jalil Benabdillah**, président du CNER. Ces prises de parole ont permis de mettre en lumière des enjeux majeurs tels que la défense du modèle des agences, la réindustrialisation et l'attractivité des territoires.

Pour la première fois en **73 ans**, le CNER a également été présent dans des **journaux télévisés**, notamment sur Martinique La 1ère, lors du déplacement de la direction et de la présidence en outre-mer, en septembre 2025.






# 02

# ANIMER ET FÉDÉRER

**Chaque année, le CNER fédère un réseau diversifié de partenaires institutionnels, économiques et experts sectoriels, contribuant à renforcer la cohésion et la dynamique collective en faveur des territoires. Le réseau d'agences est animé grâce à une programmation variée, conçue pour répondre aux attentes de chacun. Entre réunions des instances, clubs, webinaires, temps conviviaux, journée des clubs et Forum DEV&CO, le réseau s'est régulièrement mobilisé. Au total, 45 animations ont rassemblé près de 1 400 participants cumulés, illustrant l'intérêt et l'engagement suscités.**

Le CNER entretient chaque année un réseau solide de **partenaires institutionnels, économiques et experts sectoriels** qui contribuent à enrichir les actions de la fédération en faveur des territoires. Ces collaborations s'appuient sur une vision partagée : **accompagner la montée en compétence des acteurs locaux, favoriser les dynamiques économiques et soutenir les politiques publiques d'attractivité et de réindustrialisation.**

## NOS MEMBRES ASSOCIÉS : DES PARTENAIRES STRUCTURANTS

Les membres associés du CNER, au nombre de cinq en 2025 (**ANCT, Banque des Territoires, EDF, RTE et Veolia),** jouent un rôle essentiel dans la diffusion de connaissances, l'animation de réunions professionnelles et le partage de retours d'expérience.

Leur expertise permet d'alimenter les travaux du CNER sur des sujets clés tels que :

- **La réindustrialisation et l'accompagnement des filières ;**
- **La transition écologique et énergétique ;**
- **La gestion des ressources et l'adaptation des territoires ;**
- **L'innovation technologique au service du développement territorial ;**
- **Les infrastructures, le foncier et les dynamiques sectorielles.**

Ces partenariats se traduisent par des contributions aux événements, des interventions d'experts, la co-construction de contenus ou encore la mise à disposition de données et d'outils d'analyse.

## EXEMPLES DE CONTRIBUTIONS EN 2025

- Intervention d'un expert sur les enjeux de ressources en eau lors du Forum DEV&CO (**Sylvain Boucher**, délégué France, VEOLIA) ;
- Organisation commune d'un webinaire consacré à l'électrification de l'industrie et les solutions existantes (**Jean-Luc Laborde**, directeur Électrification de l'Industrie, EDF) ;
- Participation à un guide de bonnes pratiques sur l'accompagnement à l'innovation (**Alexandre Masse**, chef de projets Territoires d'Industrie, ANCT) ;
- La prise en compte du regard des agences lors de la consultation liée à l'élaboration du Schéma Décennal de Développement du Réseau par notre partenaire RTE ;
- Mise en partage et retour d'expérience du programme national France Foncier+ (**Thomas Raulet**, directeur du programme France Foncier+, Banque des Territoires).

Ces exemples illustrent l'intérêt et les possibilités de synergies entre ces acteurs nationaux et les territoires, allant du partage opérationnel de solutions à l'implication de la fédération dans des sujets de prospective.

## DES COLLABORATIONS ÉLARGIES

Au-delà de ses membres associés, le CNER a également travaillé des partenariats ciblés avec des organismes académiques, des réseaux nationaux et des experts privés afin d'enrichir son offre et de répondre aux besoins émergents du réseau.

### Exemples de collaborations complémentaires 2025

- Rédaction d'un **manifeste sur l'ingénierie territoriale** avec le cabinet EY ;
- Intervention lors des rencontres annuelles **d'Intercommunalité d'Outre-Mer ;**
- **Enquête sur l'impact sociétal de l'innovation** avec le cabinet Ellyx et une dizaine de partenaires (dont France Clusters, Réseau C.U.R.I.E...) ;
- **Formation certifiante « développeur économique »** avec le CNAM, Intercommunalités de France, RNET, ANCT, Régions de France, ADGCF ;
- Signature d'une convention de partenariat **avec le CRI Souss Massa au Maroc** afin de renforcer la coopération sur le développement économique (formation, échange de bonnes pratiques, événements communs).

## Une dynamique partenariale au service des territoires

Ces partenariats ont un double objectif :

- **Apporter aux agences de développement des ressources de haut niveau**, qu'il s'agisse d'analyses, d'expertises ou d'outils opérationnels ;
- **Favoriser l'interconnaissance** entre acteurs nationaux et locaux pour mieux anticiper les transformations économiques et environnementales qui impactent les territoires.

Cette dynamique collective est un facteur déterminant pour renforcer l'efficacité des politiques publiques et soutenir la compétitivité des territoires.

# LA VIE DU RÉSEAU

### BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS !

En 2025, quatre agences ont choisi de rejoindre le CNER :

# LES INSTANCES

Les instances du CNER se sont réunies régulièrement tout au long de l'année, en alternant visioconférences et rencontres en présentiel. **Une assemblée générale**, suivie d'un déjeuner convivial entre administrateurs, s'est tenue en mars, ainsi que **trois conseils d'administration** au cours de l'année. Ces réunions ont été l'occasion d'assurer le suivi des activités du CNER, et d'évoquer un bon nombre de sujets stratégiques : feuille de route, évolutions des conventions collectives, arbitrages, etc.

# LES TEMPS DE CONVIVIALITÉ ET D'ÉCHANGES DU RÉSEAU

En 2025, le CNER a renforcé les occasions de rencontres et d'échanges entre agences à travers différents formats conviviaux, pensés pour favoriser le dialogue, le partage d'expérience et l'expression des besoins du réseau :

- **Visio, le 23 septembre** : le CNER a lancé les « **Cafés CNER** », un nouveau format de rendez-vous matinaux (8h–9h) dédié aux prési-




dences et directions des agences. Ces rencontres permettent d'échanger, en toute confidentialité, sur des sujets stratégiques pour le réseau. Le premier rendez-vous était consacré à l'intelligence artificielle et aux usages collectifs à développer ;

- **Paris, le 10 décembre** : le petit-déjeuner du réseau, organisé par le CNER et l'agence ONLYLYON&CO, a favorisé les rencontres et les échanges entre professionnels des agences de développement. Il a également permis de recueillir leurs besoins et attentes vis-à-vis du CNER pour 2026.

## LES CLUBS MÉTIERS ET GROUPES DE TRAVAIL

Les clubs métiers du CNER rencontrent un succès croissant. Ils constituent des espaces privilégiés d'échanges entre pairs, favorisant des benchmarks informels, des partages de bonnes pratiques, des réflexions sur des mutualisations ou des actions communes, ainsi que l'intervention d'experts. Ces rendez-vous contribuent à renforcer la cohésion entre professionnels et le sentiment d'appartenance au réseau. Cette dynamique s'est encore enrichie en 2025 avec la création d'un **club innovation**.

### La journée des clubs : épisode 4 !

La quatrième édition de la journée des clubs du CNER s'est tenue le **26 juin**, dans les locaux de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, à Paris. **Près de 50 professionnels des agences du réseau** se sont réunis par cœur de métier, faisant de cet événement un temps fort de réseautage, de retrouvailles et de nouvelles rencontres. Les clubs métiers du CNER étaient représentés et se sont réunis au cours de la matinée. Le déjeuner a ensuite permis de prolonger ces temps de discussion de manière plus informelle. Enfin, l'après-midi s'est poursuivie par une visite de l'Assemblée nationale.



## Huit clubs métiers animés

À ce jour, le CNER anime **huit clubs métiers**, couvrant des thématiques variées :

**Club attractivité** : quatre rendez-vous consacrés aux fusions et transformations en agences d'attractivité, aux déserts médicaux, aux territoires ruraux, ainsi qu'au recrutement et à la fidélisation des talents ;

**Club communication** : cinq rendez-vous autour des stratégies sur les réseaux sociaux, de l'emailing, du SEO, de la prospection ciblée sur LinkedIn ou encore des chartes éditoriales ;

**Club marketing territorial** : deux rendez-vous portant sur les stratégies de marketing territorial à l'étranger ou encore la gouvernance des démarches d'attractivité et des marques territoriales ;

**Club RH** : cinq rendez-vous consacrés à l'entretien professionnel, à la rémunération, à l'intégration des nouvelles recrues, à la reconnaissance au travail et à la QVCT, ainsi qu'à l'IA dans les ressources humaines ;

**Club innovation** : une réunion de lancement et une réunion dédiée à l'organisation du monde universitaire pour l'appui à l'innovation.

Mais également deux **clubs dédiés aux directions des agences régionales et métropolitaines**, qui abordent des sujets stratégiques et confidentiels, ainsi qu'un **club outre-mer**, créé spécifiquement pour ces territoires dont les problématiques sont parfois singulières.

## Un groupe de travail sur les indicateurs de performance des agences

Dans un contexte de raréfaction des ressources, les agences doivent démontrer, avec méthode, l'impact concret des projets qu'elles accompagnent. C'est dans cet esprit que plusieurs agences se sont engagées, sous l'égide du CNER, dans la construction d'un outil commun d'aide à la décision : **une grille d'impact territoriale**. Réuni à cinq reprises au cours de l'année, ce groupe de travail a permis de co-construire un outil partagé, dont les résultats ont été présentés lors d'une table ronde organisée à l'occasion du Forum DEV&CO. Cet outil ne vise ni à trier ni à exclure les porteurs de projet. Il contribue à valoriser, améliorer et rendre plus vertueux les projets accompagnés, tout en légitimant l'action des agences auprès des élus et des partenaires.

# LES WEBINAIRES

Dans la continuité de ses actions d'animation du réseau, le CNER a renforcé son offre de webinaires, totalisant **près de 400 participations en 2025**.

## Des webinaires « Décryptages »

Ces webinaires visent à faire le point sur les **grands enjeux économiques, démographiques ou géopolitiques et à analyser leurs impacts pour les territoires**. Parmi les thématiques abordées : les tendances de l'investissement et de l'emploi dans les territoires français, l'attraction et la rétention des étudiants, l'attachement aux territoires, la résilience territoriale, ou encore les dynamiques d'hyperconcentration de l'économie en France.

## Des webinaires « Prospectives sectorielles »

Des grands groupes publics et privés partenaires du CNER y présentent **leurs projets en cours ou à venir, susceptibles de représenter des opportunités de développement pour les territoires**. Les thématiques traitées incluent notamment : l'électrification de l'industrie, le programme France Foncier+, la radiographie et les enjeux du parc de bureaux en France, ou encore les propositions de RTE pour le réseau public de transport d'électricité.

## « Webicner, la série » : un cycle pour approfondir un sujet

Lancé en mars, « Webicner, la série » est un **cycle de webinaires dédié aux enjeux stratégiques des agences de développement, d'attractivité et d'innovation**. Chaque cycle comprend trois sessions, articulées autour d'une thématique centrale et croisées avec les retours d'experts et de professionnels du réseau. La première édition a porté sur le financement des agences (adhésions, commercialisation de produits et services, etc.).

## Des webinaires thématiques

En complément, le CNER a poursuivi l'organisation de webinaires thématiques en lien avec ses travaux et les besoins du réseau, notamment autour de la présentation de son étude sur l'évolution des facteurs d'attractivité ou encore sur la convention collective nationale.

# LE FORUM DEV&CO 2025

DEV&CO25
Le forum des professionnels de l'attractivité et du développement économique




## Une 8e édition montpelliéraine qui a fait l'unanimité !

Le Forum DEV&CO, grand rendez-vous des professionnels de l'attractivité et du développement économique en France, offre une opportunité exceptionnelle de **réseauter**, **s'informer** et **se former** sur les enjeux majeurs qui façonnent le secteur.

Pour sa huitième édition, le forum s'est tenu à Montpellier les **13 et 14 novembre 2025** en copilotage avec les agences AD'OCC, l'Agence des Transitions, et avec le soutien de la Région Occitanie et de la Métropole de Montpellier. Cet événement a réuni plus de **300 participants** autour d'une thématique d'actualité : **« Faire territoires, faire alliance : transitions, entreprises, investissements. »**

## Des formats adaptés

- **Trois grands témoins,** pour partager des visions inspirantes et éclairer les enjeux actuels ;
- **Des plénières,** pour décrypter les grandes tendances et nourrir la réflexion collective ;
- **Des pitchs de bonnes pratiques,** pour mettre en lumière les initiatives menées au cœur des territoires ;
- **Des tables rondes thématiques** réparties en quatre parcours : Attractivité – Accompagnement d'entreprises – Transitions – Transversal pour approfondir les problématiques clés du secteur ;
- **Un espace avec exposants,** pour découvrir de nouveaux prestataires ;
- **Des moments conviviaux d'échanges et de partage** pour réseauter ;
- **Une visite de Montpellier,** pour aller plus loin et découvrir le territoire d'accueil.

## Des intervenant(e)s de haut niveau et de tous les horizons

Pour cette édition 2025, la diversité des intervenants et animateurs a permis des échanges riches et stimulants :

- **Une représentation nationale** pour refléter la pluralité des territoires ;
- **Des horizons professionnels multiples :** collectivités, agences d'attractivité, de développement et d'innovation, services de l'État, universités, associations, entreprises, cabinets de conseil, etc.
- **Des profils variés :** élu(e)s, dirigeant(e)s, responsables et chef(fe)s de projet etc.

## Des partenaires au cœur des problématiques actuelles

Tout au long de l'organisation de cette édition 2025, le CNER a bénéficié **du soutien et de l'expertise de ses partenaires locaux**, l'agence AD'OCC et l'Agence des Transitions. D'autres partenaires ont été essentiels, dont l'agence Bastille (communication / marketing territorial), Geolink Expansion (développement économique / attractivité), sans oublier les membres associés du CNER (ANCT, Banque des Territoires, EDF, RTE, Veolia) ou encore La Gazette des Communes qui a assuré la couverture de l'événement.

## LES MOMENTS FORTS DU FORUM

Cette huitième édition du Forum DEV&CO a rencontré un vif succès auprès des participants, comme en témoignent leurs retours spontanés et les résultats positifs de l'enquête de satisfaction réalisée. Parmi les moments clés :

L'ouverture du forum par **Michaël Delafosse**, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, **Marie-Thérèse Mercier,** conseillère régionale d'Occitanie, **Alex Larue**, président de l'Agence des Transitions, **Jalil Benabdillah**, président du CNER, mais également deux voix ministérielles avec les messages de **Sébastien Martin**, ministre délégué chargé de l'industrie, et **Laurent Saint-Martin**, ancien ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger ;




La venue de trois grands témoins : **Marie Adeline Peix**, directrice exécutive des partenariats régionaux et de l'action territoriale de Bpifrance, a mis en lumière le rôle clé de la banque dans les dynamiques territoriales d'investissement et d'innovation, ainsi que son accompagnement des entreprises sur l'ensemble du territoire. **Patrice Canayer**, conseiller régional délégué à l'attractivité, au rayonnement et aux marques territoriales d'Occitanie, a partagé son expérience du management collectif pour fédérer les acteurs publics et privés et renforcer la performance territoriale. Enfin, **Jean-Marc Borello**, président du Groupe SOS, a présenté la stratégie du groupe pour renforcer son ancrage territorial et contribuer au développement économique local en tant que partenaire des territoires ;

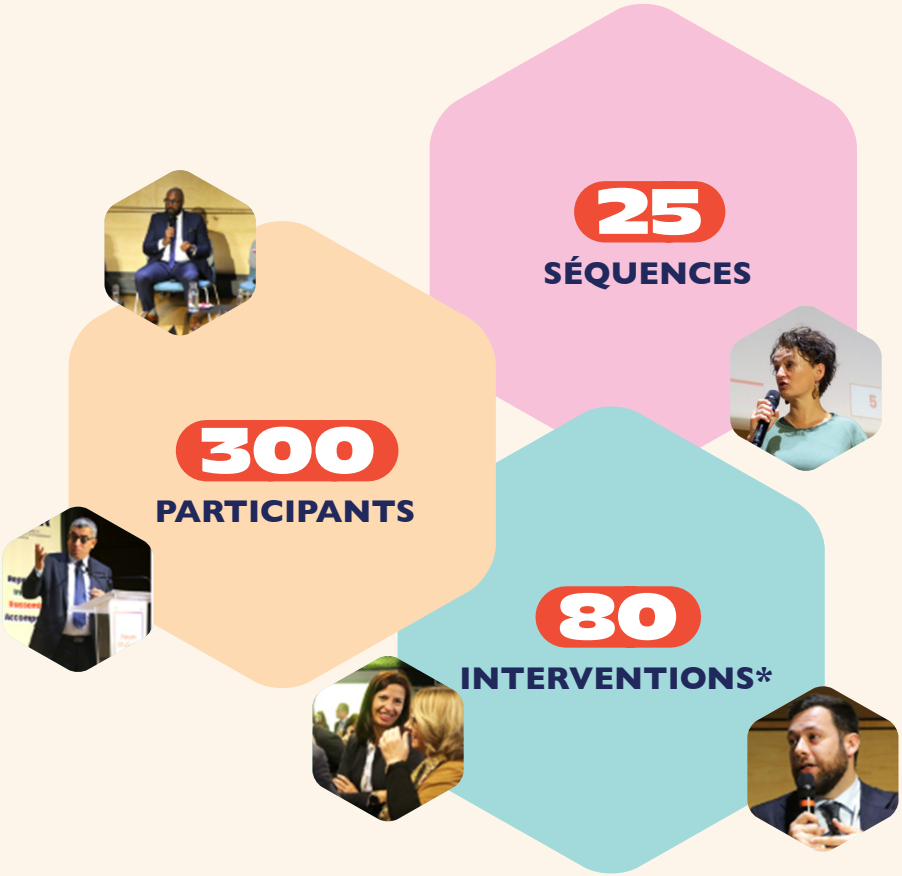
Les témoignages inspirants de femmes et d'hommes qui œuvrent toute l'année sur le terrain, à travers des tables rondes plébiscitées par les participants.

Un dîner organisé dans la salle des rencontres de l'Hôtel de Ville de Montpellier, imaginé et signé par le chef étoilé **Jérôme Nutile**, le tout dans une ambiance jazz assurée par la venue d'un groupe de musiciens.



## LES CHIFFRES-CLÉS DU FORUM DEV&CO25

Le forum des professionnels de l'attractivité et du développement économique




*professionnnels territoriaux, experts, chefs d'entreprises



# 03

# INFORMER LE RÉSEAU

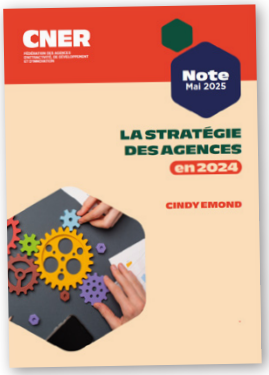
**Informer le réseau, c'est partager des analyses, des études et des contenus qui renforcent la connaissance collective et l'attractivité des territoires. En 2025, le CNER a poursuivi cette mission en diffusant des publications stratégiques et des outils de veille, tout en répondant aux besoins spécifiques de ses adhérents.**
**Budget, stratégie, attractivité, réseau ... Tels ont été les sujets de l'année 2025 !**

Pour les publications et études du CNER, les sujets de l'année 2025 ont été axés sur la connaissance et l'observation de son réseau mais également l'attractivité. Certaines actions et contenus sont réservés aux adhérents, tandis que d'autres sont diffusés au public afin de renforcer la visibilité et la notoriété du CNER et des agences. Mais, en premier lieu, l'une des missions du CNER est d'apporter des réponses aux demandes de ses adhérents. Au total, 41 demandes ont été formulées pour un total de près de 20h de travail de recherche.

## CONNAISSANCE DU RÉSEAU

Plusieurs travaux ont permis d'affiner la représentation du réseau et de documenter ses évolutions :

- **Enquête flash sur les budgets** : conduite en début d'année pour quantifier les pertes budgétaires des agences et alerter les pouvoirs publics ;
- **Note stratégie des agences** : cette nouvelle synthèse a été proposée et sera éditée annuellement. Elle récapitule les meilleures actions des agences (réservée aux adhérents) ;




- **Observatoire agences & performances 2024** : publication phare démontrant l'efficacité du réseau :

**131 agences,**
**3 170 salariés,**
**> 4 000 projets accompagnés**
**79 000 emplois annoncés à 3 ans.**

## ATTRACTIVITÉ, INNOVATION, LÉGISLATION… LES AUTRES SUJETS 2025

Le CNER a enrichi son rôle d'analyste de différentes dynamiques territoriales :

- **Évolution des facteurs d'attractivité** : étude qualitative réalisée avec 13 agences et en partenariat avec **Lise Bourdeau-Lepage**, professeur des universités : plus de 600 téléchargements, reprise dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cette étude a été présentée **par Cindy Emond en avant-première lors d'un hub des territoires** organisé en février 2025 ;




- **Veille législative** (nouvel avantage adhérent) : publication mensuelle, diffusée via un article privé sur le site du CNER et une brochure envoyée par mail aux directions, permettant **un suivi opérationnel des textes, rapports et travaux parlementaires**.




## ANIMATION DU SITE INTERNET

- **Articles-dossiers** : nouveau format éditorial visant à décrypter un sujet d'actualité, mettre en avant une agence adhérente et accroître la notoriété du CNER. **Cinq articles ont été diffusés** sur les thématiques du logement, de la filière du sport, de la structuration de filières, de l'adaptation au changement climatique ou encore des territoires ruraux.
- **Près de 300 articles** ont été rédigés et publiés sur le site internet du CNER.

# 04

# FORMER LES DÉVELOPPEURS

**Depuis 2007, le CNER s'est donné pour mission de former la communauté des développeurs économiques.**

CNER Formation est l'organisme de formation des professionnels de l'attractivité et du développement économique (enregistré auprès de la préfecture d'Île-de-France, puis référencé Datadock depuis 2017, labellisé Qualiopi en 2022 et renouvelé en 2025).
Tous les formateurs du CNER sont des professionnels de terrain expérimentés et reconnus dans leur expertise :

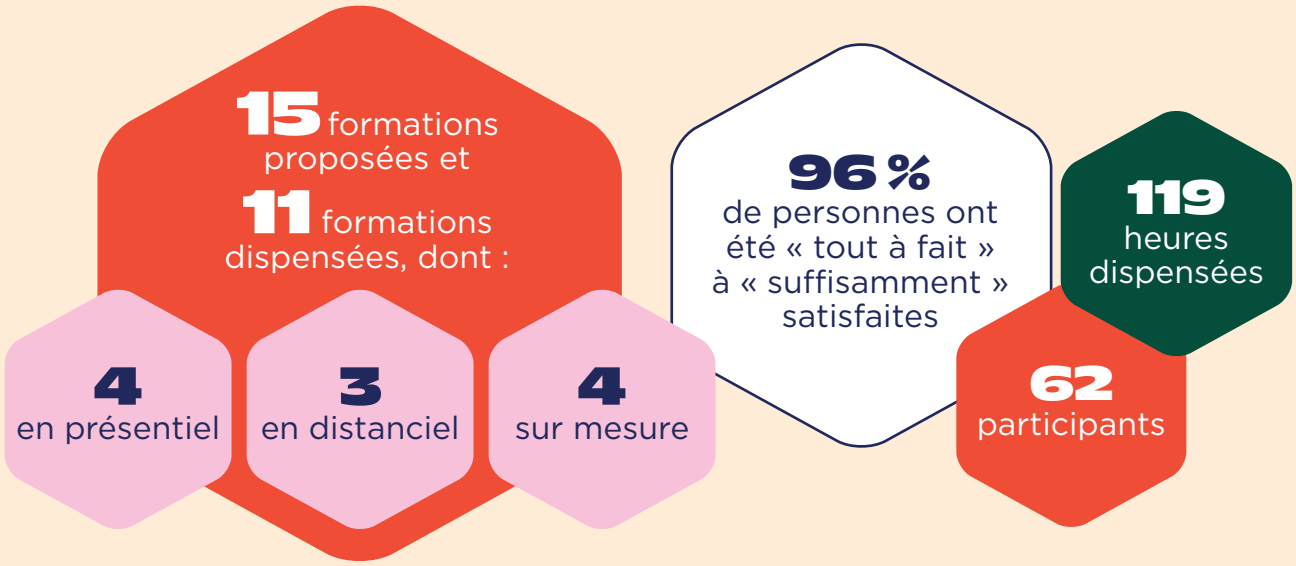
- **Jacques de Chilly** (ancien directeur d'agences métropolitaines) ;
- **Vincent Gollain** (économiste et expert marketing territorial) ;
- **Jean-Yves Longère** (ancien directeur d'agence régionale).

# LES FORMATIONS SUR MESURE ET DÉCENTRALISÉES

Ces formations sont plébiscitées dans la mesure où elles apportent à leurs bénéficiaires des contenus adaptés aux enjeux de leur territoire et des moments de construction collective sur des problématiques concrètes. Quatre formations ont été organisées en 2025 :

- *« Gestion de projets »,* à la demande de l'Agence Normandie Attractivité ;
- *« Animer une filière »* à la demande de l'agence AD'OCC ;
- *« Structurer et animer une filière »* à la demande de l'agence économique régionale Bourgogne Franche-Comté (AER BFC) ;
- *« Management d'une agence de développement économique* à la demande de la nouvelle directrice de Sud Mayotte Développement.

## CHIFFRES CLÉS À RETENIR




## Les thèmes du programme 2025 :

Attractivité résidentielle
Filières
Transitions
Implantation d'entreprises dans un contexte de transition
Sobriété foncière
Gestion de projets
Marketing territorial
Tourisme d'affaires
Pratiques du Deveco
IA et marketing territorial
Défis et attractivité
Réseaux d'entreprises
Maîtriser son temps
Industrie

## La certification Qualiopi

Le CNER a obtenu le renouvellement de sa certification Qualiopi le 7 juin 2025, après un an de travail. Elle atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de CNER Formation. Cette certification permet d'être assuré d'une prise en charge financière par l'OPCO.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

# 05

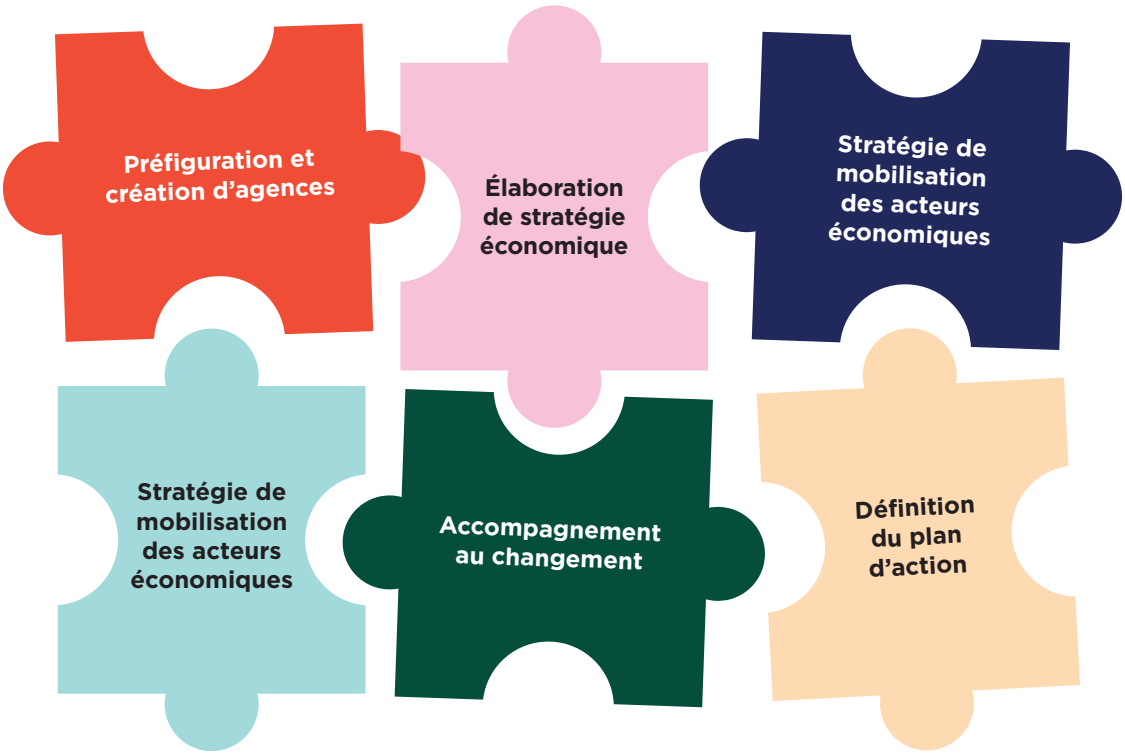
# ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

**Face à la montée en puissance des besoins d'ingénierie territoriale, CNER Expertise a poursuivi en 2025 son développement pour offrir un accompagnement toujours plus réactif et opérationnel.**

Soutenu par un réseau d'experts fortement ancrés sur le terrain, **CNER Expertise intervient sur l'ensemble des sujets clés : attractivité, développement économique, structuration ou transformation d'agences**.

Cette capacité d'action, alliée à une connaissance fine des réalités locales, permet d'apporter à chaque territoire un appui sur mesure, construit autour de solutions concrètes et immédiatement activables.

## LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES




## LES MISSIONS 2025

### Nouvelle-Aquitaine, suivi de la montée en compétence des agents territoriaux de la région

En septembre 2022, CNER Expertise a été choisi à l'issue d'un appel d'offres lancé par les équipes de la région Nouvelle-Aquitaine pour accompagner sa démarche d'appui à la professionnalisation de l'ingénierie territoriale. Cette mission s'est poursuivie en 2025 et les experts de CNER Expertise ont régulièrement animé des formations décentralisées auprès de l'ensemble du public de la Région.

### CA Grand Nord Mayotte, fin d'accompagnement pour une 3ème agence mahoraise

Grâce à sa présence depuis deux ans sur le territoire mahorais, le CNER a acquis une expérience reconnue dans l'accompagnement des collectivités de Mayotte. C'est pourquoi la Communauté d'agglomération du Grand Nord de Mayotte a contacté le CNER pour une mission de préfiguration d'une agence locale.

## Agence Yonne Attractivité, animation d'une session de travail sur une démarche d'ambassadeurs

À la suite de sa création en avril 2025, l'agence souhaitait enrichir sa stratégie d'attractivité en mobilisant davantage les forces vives du territoire. Le CNER a animé une session de travail dédiée à la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs, visant à fédérer acteurs économiques, élus et partenaires autour d'un récit territorial commun.

## Eure-et-Loir Tourisme, transformation de l'agence touristique en agence d'attractivité

De par son expertise et sa position de tête de réseau des agences, le CNER a été missionné pour accompagner l'agence Eure-et-Loir Tourisme dans l'élargissement de son périmètre d'action. C'est sous l'impulsion du conseil départemental que cet acteur du tourisme évolue vers les métiers plus larges de l'attractivité. Une mission qui se prolongera d'ailleurs sur 2026.

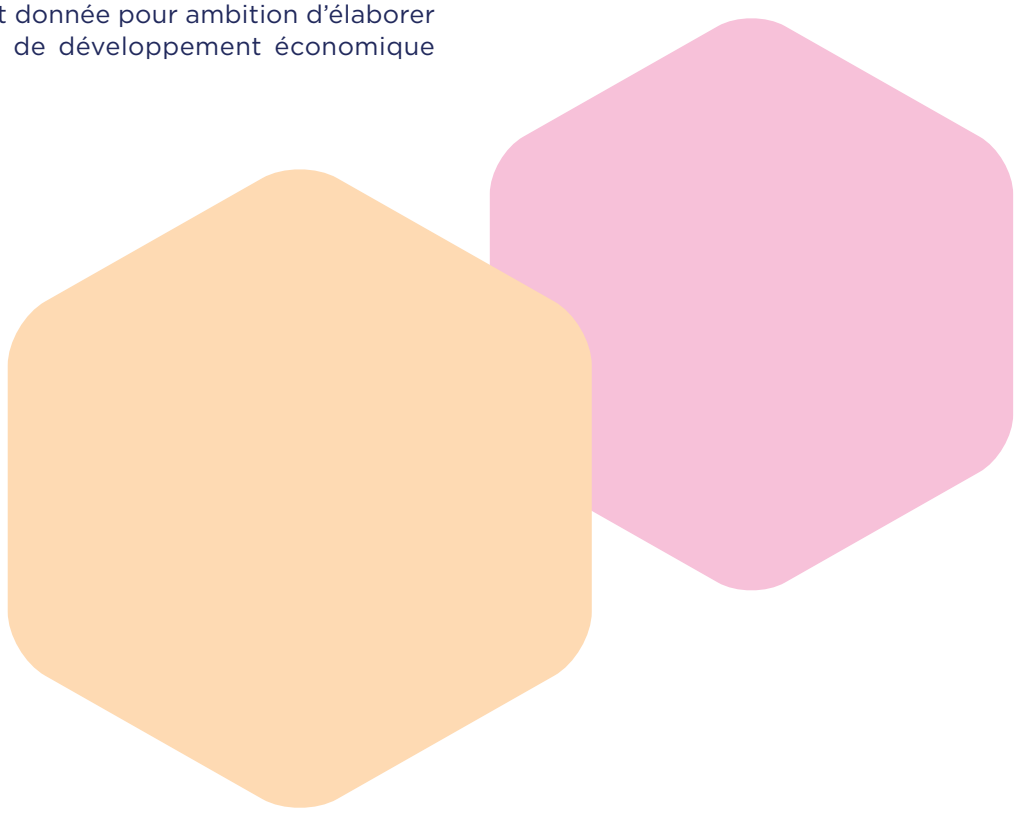
## CC Ouest Guyanais, l'élaboration d'une stratégie de développement économique et touristique

La CCOG s'est donnée pour ambition d'élaborer une stratégie de développement économique ambitieuse s'appuyant sur des démarches de marketing territorial fortes, cohérentes et adaptées aux spécificités de son territoire. L'enjeu consiste à renforcer et optimiser la dynamique globale tout en explorant des pistes de diversification, perçues comme un levier complémentaire pour enrichir et équilibrer l'économie locale, notamment par la création d'emplois répondant aux besoins du territoire. C'est en ce sens que le CNER a accompagné la direction économie de ce territoire pendant près de six mois.

## Vaucluse Provence Attractivité, positionnement de l'agence auprès des entreprises du territoire

Face aux enjeux de diminution des financements publics, le CNER a été sollicité pour travailler sur le nouveau positionnement de l'agence auprès des entreprises du territoire. En se concentrant notamment sur deux pistes stratégiques :

- Ancrer plus fortement l'agence dans les milieux économiques, notamment auprès des entreprises ;
- Lever de nouvelles ressources financières auprès des entreprises pour contribuer à l'équilibre économique de l'agence.



# CNER Collectivités

Créé pour répondre aux besoins croissants des collectivités en matière d'attractivité et de développement économique, **CNER Collectivités** offre un accès privilégié aux ressources, aux expertises et aux espaces d'échanges de la fédération. Il permet à leurs équipes de monter en compétence, de suivre les tendances nationales et d'intégrer une communauté professionnelle active et structurée.

## CHIFFRES CLÉS ET AVANTAGES

**12**
COLLECTIVITÉS EN 2025

**+100**
DÉVELOPPEURS DANS LE RÉSEAU

**90 %**
DE RÉADHÉSION

## LES SERVICES INCLUS

### Publications

Accès à un ensemble de **notes, analyses thématiques et benchmarks**, ainsi **qu'une veille législative,** permettant d'éclairer les élus et techniciens sur les enjeux d'attractivité et de développement économique.

### Expertise

NOUVEAU ! Une demi-**journée d'expertise offerte**, mobilisable pour un appui ponctuel : diagnostic, retours d'expérience, structuration de démarche, aide méthodologique.

### Formations

NOUVEAU ! Une **première place de formation offerte**, puis un accès à l'ensemble du catalogue au **tarif adhérent (-30 %),** facilitant la montée en compétence des agents.

### Forum DEVSCO

Deux **places gratuites** pour l'événement annuel de référence du développement économique, puis tarifs préférentiels pour les inscriptions supplémentaires.

### Webinaires

Participation gratuite aux webinaires mensuels du CNER portant sur les sujets clés du moment : **attraction de talents, réindustrialisation, sobriété foncière**, marketing territorial, etc.

### Club Marketing Territorial

Accès gratuit aux **réunions et travaux du Club MT**, espace d'échange entre professionnels sur les stratégies de marque, les démarches d'attractivité et les bonnes pratiques nationales.

### Extranet

Accès libre et illimité à l'ensemble des **ressources du CNER**, pour tous les bénéficiaires de la collectivité, sans restriction de nombre.

### Replay

Accès complet aux **replays des événements et webinaires**, afin de suivre les contenus à tout moment et de capitaliser sur les retours d'expériences partagés.

# L'ACTUALITÉ 2025 en photos

























1. Rencontre entre **Mathieu Dejouy** et **François Rebsamen** le 20 février 2025 ;
2. **Laurent Saint-Martin** à l'Assemblée générale du CNER le 5 mars 2025 ;
3. Visite de l'Assemblée nationale à la Journée des clubs en juin 2025 ;
4. Visite du Centre spatial Guyanais lors de la tournée ultramarine en septembre 2025 ;
5. La mission Canada en octobre 2025 ;
6. Ouverture du Forum DEV&CO 2025 par le Maire de Montpellier **Michaël Delafosse** ;
7. Intervention de **Patrice Canayer**, grand invité du Forum DEV&CO 2025 ;
8. Organisation d'une conférence et d'un petit déjeuner au SIMI 2025.



# Le CNER

## Coordonnées

**De gauche à droite**

**Vincent Gollain, Margo Henriol, Cindy Emond, Jalil Benabdillah, Mathieu Dejouy, Laurence Lanne, Anaïs Marques, Lucas Finet et Gérard Lombardi (en retraite depuis le 01/07/25).**

**SALARIÉS**
7 salariés

**BUDGET**
820 000 euros

**FINANCEMENTS**

- Cotisations adhérents
- Partenariats publics et privés
- Ressources propres

**MISSIONS PRINCIPALES**

- Formation
- Expertise
- Animation
- Conseil
- Information
- Représentation

**ADRESSE**
219 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris

**HORAIRES D'ACCUEIL**
Du lundi au jeudi de 9h à 18h
et le vendedi de 9h à 17h

**POUR NOUS CONTACTER :**
Mail : cner@cner-france.com
Tel : +33 (0)6 63 60 67 36
Site : www.cner-france.com

# Les chiffres clés 2025

**41**
**réponses**
aux demandes des agences

**SERVICES AUX ADHÉRENTS**

**4**
**nouvelles agences**
adhérentes

**VALORISATION DES AGENCES**

**45**
**animations**
proposées par le CNER totalisant plus de 1 400 participants

**FORMATIONS**

**62**
**participants**
aux formations du CNER

**PUBLICATIONS**

**5**
nouvelles publications

**300**
articles publiés au travers de notre newsletter

**ÉVÉNEMENTS**

Plus de
**300**
**inscrits**
au forum DEV&CO

**AGENCES**

**131 agences d'attractivité, de développement économique et d'innovation en métropole et outre-mer.**

- **23 agences régionales et de DROM-COM***
- **39 agences départementales**
- **69 agences locales, dont 17 métropolitaines**

* DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) / COM (Collectivités d'Outre-Mer)


**POUR NOUS CONTACTER**

**CNER – Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation**
219 bd Saint-Germain, 75007 Paris
tél. +33 (0)6 63 60 67 36
mail cner@cner-france.com
site www.cner-france.com


CNER
FÉDÉRATION DES AGENCES D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION